

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 4 (1912)
Heft: 5

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

été obtenues dans une si chaude lutte dans le mouvement de salaire du personnel en 1903.

Malgré une pluie continuelle, la participation était vraiment grandiose, 2000 hommes de toutes les catégories du personnel, avec quatre corps de musique, avaient répondu à cet appel. Les chemins de fer fédéraux ont été obligés d'organiser des trains spéciaux pour transporter une si grande masse. Les contrées sud du pays étaient représentées par un fort contingent au sein duquel les décisions du Conseil fédéral avaient laissé une très mauvaise impression à propos de la réduction de salaire.

Vers une heure et demie la grande halle du « Tell-spielhaus » se remplissait jusqu'à la dernière place, mais aussi la scène et les galeries étaient occupées.

Le chef de gare Koenig de Biasca, désigné comme président de la commission d'Altdorf, ouvre l'assemblée par un discours très remarquable, dans lequel il fait ressortir l'état de choses actuel et les dates les plus importantes ayant rapport aux nombreuses années de lutte de l'ancien personnel du Gothard. Le discours d'entrée a été prononcé par le secrétaire général, Duby, à Berne. Il donna un aperçu sur la réalisation des questions qui occupaient l'assemblée à propos du développement historique et de leurs revendications. Jusqu'ici, le personnel avait mis sa confiance dans le Conseil fédéral, mais il a été sérieusement trompé. (*Qui donc a soufflé aux employés de chemins de fer cette confiance si peu fondée?*) Quand, à cette époque, on a crié aux employés: Ne violez pas les lois de la République, nous rappellerons à cette même République que les employés espèrent qu'on ne portera pas atteinte à leurs droits! La gravité cérémoniale qui pesait sur la réunion fut rompue par de vifs applaudissements.

Seulement, cette discussion laissa entrevoir parmi le personnel un état d'esprit écoré qui, à l'occasion, pourrait le pousser jusqu'aux moyens les plus extrêmes.

Après une discussion d'une heure et demie, à laquelle avaient pris part des représentants de toutes les catégories, il a été décidé, à l'unanimité, la résolution suivante:

« La réunion plénière d'aujourd'hui à laquelle ont pris part 2000 hommes de l'ancien personnel du chemin de fer du Gothard:

1° s'est trouvée désabusée en prenant connaissance de la décision du Conseil fédéral concernant les garanties futures de sa situation, et constate que dans un grand nombre de points importants, la décision du Conseil fédéral signifie un empiétement de la position actuelle et rend illusoire les avantages conquis, lesquels furent toujours respectés par les sociétés privées;

2° donne mandat à la commission d'Altdorf de se mettre d'accord avec les syndicats du personnel contre la décision du Conseil fédéral pour arriver jusqu'aux Chambres fédérales et de faire auprès d'elles des démarches en vue de cette question;

3° fait remarquer les empiétements de la position de l'ancien personnel de la Compagnie du Gothard comme étant en contradiction avec les promesses et les assurances qui ont été faites en général au personnel. Cette altération est également en désaccord avec l'utilisation et les efforts actuels du personnel, qui, en temps de prospérité produisant doublement de travail se trouve à être lésé doublement.

L'assemblée constate la solidarité unanime du personnel et donne plein pouvoir à la commission d'Altdorf d'employer, d'accord avec les autres syndicats, tous les moyens qui pourraient s'adapter pour arriver à la réalisation d'un résultat satisfaisant. »

Il va falloir faire maintenant une action parlementaire, où les députés auront l'occasion de se décider, s'ils veulent interpréter des déterminations en ce sens, où l'on prend de la main droite ce que l'on donne avec la

gauche. Le personnel des trains fit une déclaration de solidarité qui a été très favorablement accueillie.

Au cours des discussions, 30 télégrammes de sympathie furent reçus, en outre, 415 hommes se déclaraient largement solidaires pour toutes les décisions prises dans leur assemblée.

Cette journée mémorable se termina par un trio d'applaudissements sur l'organisation qui, selon Berne, signifie un *Mene Tekel* dont on ne doit exagérer la portée.

A Berne, sans doute, on interprétera le *Mene Tekel* d'une façon très sceptique, en ce sens que des gens qui croient la République bourgeoise au-dessus des droits et intérêts des leurs, c'est-à-dire de la classe prolétarienne, sont aussi peu dangereux qu'un chien qui n'a pas de dents.



Mouvement syndical international.

Le mouvement syndical en Hongrie.

De même que dans tous les pays conservateurs et réactionnaires, le mouvement syndical hongrois a eu à lutter contre d'innombrables obstacles pour pouvoir progresser. En Hongrie, ce ne sont pas seulement des causes économiques, mais également des raisons politiques qui poussent les travailleurs à sortir de la légalité dans leurs luttes contre les oppresseurs. Les magnats hongrois, pour garder leurs privilèges, ne reculent devant aucun moyen, pas même devant l'assassinat, pour réprimer tout mouvement prolétarien en lutte, pour conquérir l'égalité politique et pour une plus grande liberté économique. Il ne faut donc nullement s'étonner que le prolétariat hongrois, privé de tout bien-être matériel et de tout droit politique, mène une bataille désespérée, inconnue dans tout autre pays. La dernière révolte ouvrière de Budapest, des 23 et 24 mai 1912, n'est rien d'autre que l'explosion de souffrances et d'une dizaine d'années d'exaspération. Il est compréhensible que les ouvriers syndiqués, qui ont toujours eu à souffrir des plus grandes persécutions, se trouvaient au premier rang dans la bataille pour les droits politiques. Sans exagérer la valeur du suffrage universel, les ouvriers organisés de la Hongrie sont convaincus qu'au point de vue économique et politique sociale, ils ne peuvent que tirer profit des droits politiques, du suffrage universel. C'est pour cette raison que les bourreaux du peuple hongrois, en fous furieux, ont étouffé dans le sang la lutte pour l'égalité politique du prolétariat, à l'occasion de la grève générale du 23 mai, à Budapest. Cette répression n'a trouvé son égale qu'en Russie.

Pendant, le prolétariat hongrois, s'il n'a pu, pendant sa lutte pour son droit politique, offrir une résistance décisive aux baïonnettes de la force militaire, n'a pas négligé à renforcer son organisation syndicale.

L'année 1911 a encore été favorable pour le mouvement syndical hongrois. La plupart des unions centrales ont progressé au point de vue du recrutement des membres et de la situation financière.

Au 31 décembre 1911, le nombre de membres des unions centrales professionnelles, affiliées à la Commission générale des syndicats, était de 95,180 contre 86,478 au mois correspondant de l'année 1910. Parmi les 95,180 membres, il y a 5731 femmes.

Le nombre des organisés a augmenté de 8548 pour les hommes et de 154 pour les femmes.

A Budapest et les environs nos organisations comptent 54,339 affiliés; 40,841 habitent la province. Le fait que 57 pour cent des ouvriers organisés sont occupés à Budapest, tandis que 43 pour cent seulement travaillent dans les autres régions du pays, démontre suffisamment la situation industrielle arriérée de la Hongrie.

La plus forte des centrales professionnelles est l'Union centrale des ouvriers métallurgistes avec 17,481 membres. Les plus faibles centrales sont celles des coiffeurs et des ouvriers des produits chimiques. Cependant, elles se développent également très rapidement.

Le nombre des membres des syndicats professionnels, dans les onze dernières années, était en :

Année	Nombre de membres	Année	Nombre de membres
1901	9,999	1907	130,120
1902	15,270	1908	102,054
1903	41,138	1909	85,266
1904	53,169	1910	86,478
1905	71,173	1911	95,180
1906	129,332		

Le nombre de femmes organisées, dans les six dernières années, était de : 1906, 5503 ; 1907, 6654 ; 1908, 5490 ; 1909, 5171 ; 1910, 5577 ; 1911, 5731 membres.

La recette globale des syndicats hongrois, affiliés à la Commission générale des syndicats, était, en 1911, de 2,017,264 couronnes, contre 1,792,027 couronnes pour l'année précédente.

Pendant les huit dernières années, les sommes suivantes ont été versées aux membres, comme indemnités pour le chômage involontaire et pour des secours de voyage :

En	Couronnes	En	Couronnes
1904	161,282	1908	453,742
1905	205,005	1909	368,074
1906	229,629	1910	347,874
1907	315,706	1911	258,165

En 1911, les dépenses, pour les indemnités de chômage, ont été inférieures pour une somme d'environ 90,000 couronnes à celles de l'année précédente ; c'est grâce à la conjoncture industrielle prospère de l'année dernière que le nombre de chômeurs et le nombre des journées indemnisées n'étaient pas aussi élevés que ceux de 1910. Les frais de location et d'entretien pour les locaux privés des syndicats, pour les quatre dernières années, étaient :

En 1908, de 180,260 couronnes	
» 1909, de 111,289	»
» 1910, de 110,284	»
» 1911, de 127,095	»

Les dépenses des syndicats, pour les différentes indemnités, pendant l'année 1911, se sont montées pour

	Couronnes
Chômage	258,165.84
Voyages et frais de déménagement	33,471.17
Secours extraordinaires	22,017.75
Frais d'enterrement	30,711.40
Maladies et accouchements	263,457.36
Veuves, orphelins et invalides	130,990.93
Défense judiciaire	31,367.71
Education intellectuelle	22,722.01
Bibliothèque	14,632.43
Journal professionnel	49,608.09
Loyer	127,095.67
Entretien des locaux	40,276.64
Frais d'administration	169,194.63
Frais de bureau	33,850.73
Inventaires	134,652.14
Propagande et agitation	55,455.22
Autres frais d'entretien	30,701.26
Autres dépenses	318,727.60

Ensemble : Couronnes 1,767,098.58

Ces chiffres démontrent bien que, malgré tous les obstacles, le mouvement syndical hongrois progresse normalement. Nous devons faire remarquer que les associations professionnelles, soumises malgré elles à la loi, ont encore versé des sommes considérables pour la grève.

Les indemnités à payer aux grévistes se font par l'intermédiaire des sections locales qui, à ce sujet, perçoivent des cotisations spéciales pour alimenter les caisses de résistance. Ce sont des caisses de grève clandestines, confiées à des personnes qui jouissent de la confiance des membres des syndicats soumis à la loi.

* * *

Malgré qu'à différentes reprises, les syndicats ont été dissouts par la loi -- et spécialement en 1908 et 1909 -- le mouvement syndical repose sur des bases solides qu'aucun gouvernement réactionnaire ne saurait atteindre.

J. B.



Le commerce des kroumirs.

Depuis quelques années, le commerce des kroumirs est devenu une excellente affaire. A plusieurs reprises, la presse ouvrière a pu donner à ce sujet des détails très intéressants, et le procès de Moabit a mis en lumière le milieu bourbeux dans lequel vivent ces commerçants et leur marchandise !

D'ailleurs, le type de ces « travailleurs » qui se vendent, comme un troupeau, à l'entrepreneur qui les paye le mieux dans le but de combattre l'œuvre des ouvriers organisés, nous est donné par l'association des « Enfants de sept mois » de Hintze. Et aujourd'hui, nous sommes à même de publier une circulaire qui nous permet d'examiner le fonctionnement du commerce des kroumirs tel qu'il est pratiqué par une institution de Hambourg qui prend le nom de « Bureau gratuit de placement et de police privée », dirigée par un certain Ludwig Koch.

Cette maison cherche actuellement à étendre ses affaires à la Suisse, comme il est prouvé par la circulaire que nous reproduisons ci-après, adressée aux entrepreneurs de la Confédération :

« La situation politique et économique actuelle et les méthodes employées par les ouvriers syndiqués et par leurs organes, méthodes par lesquelles il y a toujours en cours quelque part des grèves ou des lock-outs, ont eu comme conséquence naturelle et nécessaire la fondation de notre bureau qui procure aux entrepreneurs, en cas de conflits de travail, le personnel nécessaire, dans la quantité demandée, dans le plus court délai, qu'il s'agisse d'artisans ou d'ouvriers de l'industrie, choisissant toujours ses individus parmi les éléments non organisés.

« Par ses relations très étendues, le bureau peut fournir, dans les huit jours, jusqu'à 6000 individus, soit en Allemagne, soit à l'étranger. Le Bureau, en outre, tient toujours à sa disposition un grand nombre d'artisans, tels que : serruriers, menuisiers, charrons, forgerons, etc., et tout ce personnel est toujours prêt et peut être envoyé immédiatement sur demande.

« En très peu de temps, nous avons fourni à un très grand nombre d'entrepreneurs, en cas de